

7.00 crédits	67.5 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Cruysmans Edouard ;de Clippele Marie-Sophie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Si les études de droit peuvent s'assimiler à la construction d'un édifice, le cours de Sources et principes du droit en constitue ses fondations indispensables. C'est en effet sur de solides acquis assimilés durant ce cours que les étudiant.e.s devront ensuite bâtir leur parcours universitaire en faculté de droit.</p> <p>Le cours de Sources et principes du droit permet aux étudiant.e.s de se familiariser avec les matériaux et les outils propres au droit, c'est-à-dire ses sources, ses principes, ses concepts. Ce cours ne s'assimile pas à une présentation côte à côte des différentes branches du droit. Il se veut plus transversal afin que les étudiant.e.s puissent comprendre, globalement, les enjeux du droit. Durant le cours, le droit sera notamment présenté et analysé comme une règle, comme un ordre, comme un système, comme une arborescence de branches, comme un élément malléable en constante évolution et réflexion.</p> <p>Au terme de ce cours, les étudiant.e.s, entre autres, ont acquis des réflexes juridiques, ont développé le langage du droit, maîtrisent et comprennent les concepts fondamentaux du droit.</p> <p>Au terme de ce cours, les étudiant.e.s, entre autres, ont acquis des réflexes juridiques, ont développé le langage du droit, maîtrisent et comprennent les concepts fondamentaux du droit.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation prend la forme d'un écrit. L'étudiant.e. peut disposer des codes et de la jurisprudence.
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours est dit magistral. L'enseignement des thématiques et problèmes qui forment l'objet du cours s'accompagne d'une réflexion critique. Le cours requiert la participation active, intellectuelle, des étudiant.e.s qui ont la faculté de poser à l'enseignant toutes les questions d'intérêt général que peut susciter l'exposé.</p> <p>Des supports seront proposés aux étudiants.e.s au fur et à mesure des cours et seront mis en ligne sur Moodle. Ils ne forment pas un support de cours obligatoire, mais accompagnent l'étudiant.e dans la compréhension et le suivi de celui-ci.</p>
Contenu	<p>Plan du cours</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Introduction : délimitation de l'objet du cours « Sources et principes du droit »</li> <li>2. Les règles de droit</li> <li>3. Les sources de l'ordre juridique international</li> <li>4. Les sources de l'ordre juridique national</li> <li>5. Les conflits de lois</li> <li>6. Les personnes et les biens</li> <li>7. Les droits subjectifs</li> <li>8. La fonction de juger</li> </ol>
Bibliographie	Aucune
Autres infos	Aucune
Faculté ou entité en charge:	DRTB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (horaire décalé)	DRDB1BA	7		
Bachelier en droit [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. économiques et de gestion]	DROB1BA	7		